

INFO Réau

Juillet 2025 - n°70



Page 19

Un nouvel aménagement dans le bourg

7

LES FINANCES

Les finances

Budget de la commune

13

DOSSIERS DU TRIMESTRE

TWING RAID 2025 au Maroc

Des habitants de Réau ont effectué un raid en twingo pour les enfants du Maroc

27

INFOS PRATIQUES

Entretien des voiries

Pourquoi les voiries paraissent moins entretenues qu'avant ?



Sommaire

Que se passe-t-il à Réau ?	3
Finances	7
Dossiers du trimestre	11
Action sociale	15
Urbanisme et travaux	17
EPA de Sénart	21
Vie associative	25
Autour de chez nous	27
La Vie à L'École	29
Infos Pratiques	31

Ont participé à
ce numéro

Alain AUZET (Maire)

Farid BA IDRIS (Conseiller Municipal Délégué)

Christelle BONILLO (Secrétaire Générale)

Élodie CASPAR-MARTIAL (Communication)

Vincent HERMABESSIERE (Urbanisme)

Nathalie KLECZINSKI (Conseillère Municipale)

Angélique LETACHE (Maire-Adjointe)

Elisabeth PADUA (Maire-Adjointe)

Virginie PADUA (Conseillère Municipale)

Françoise PERREAU (Membre Bénévole)

Aurélien ROBIN (Assistante du Secrétariat)

Les associations réaltaises

Numéros utiles

Mairie :

01 60 60 85 55

Centre Communal d'Action Sociale :

01 60 60 90 42

École de la Colombe :

01 60 60 30 74

Médecins d'Urgence :

Visites à domicile :

08 25 56 77 00

Consultations à Vert-Saint-Denis :

08 25 74 77 37

Commissariat de Moissy-Cramayel :

01 64 13 50 00

Police pluricommunale

Accueil physique du public :

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 18h

2 rue Pasteur - 77240 Vert-Saint-Denis

Téléphone 01 64 10 59 03

Mail : pm@vert-saint-denis.fr

Info déchets

Bac vert : lundi

Bac jaune : mercredi

Bac marron : jeudi

Passage de la balayeuse :

jeudi 17 juillet 2025

jeudi 21 août 2025

jeudi 18 septembre 2025

jeudi 16 octobre 2025

Mentions

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de Rédaction

Création et mise en page : Meline KLECZINSKI Et Créatrice de

Contenus Siret : 90108397200017

Agenda du trimestre

6 et 7 septembre

Meeting aérien Air Legend

20 et 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine **Destination Réau**

20 septembre : Feu d'artifice et

Retraite aux flambeaux

21 septembre : Vide-greniers et

Marché des Créateurs (Réau Jeunes)

11 octobre

Color Run « Octobre Rose » (Réau Jeunes)

19 Octobre

Halloween (Comité des Fêtes)

25 octobre

Matinée citoyenne de désherbage du cimetière

État civil

Mariages

Aucun mariage à recenser ce trimestre.

Décès

11.04.2025 : BOUZA Moussa

06.05.2025 : DI DONATO Rocco

29.03.2025 : MAURICE Philippe

Naissances

25.03.2025 : CERUTTI Liam

02.04.2025 : DUPORT Chelza Maydéline



Horaires de la mairie à partir du 1er Juillet

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 10h à 12h

En dehors de ces permanences, accueil du public uniquement sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Jour de fermeture : le mercredi toute la journée.

Mairie de Réau

2 rue de la Croix des Anges

77550 Réau

01 60 60 85 55 / accueil@reau.fr

Site Internet : www.reau.fr



égales



Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 700 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011



Plein de projets à venir, avec pour ma part, soyez-en sûrs, une détermination sans faille.



Chères Réalaises, chers Réaltais,

L'été vient de commencer. Il nous apporte souvent le soleil qui réchauffe nos cœurs, mais il est aussi malheureusement porteur de phénomènes plus désagréables, comme les installations répétées de gens du voyage.

A ce titre, le golf de Réau est très prisé des voyageurs. Après une première installation en avril, la municipalité avait fait réaliser des fossés et des merlons. Cela n'a pas suffi, puisque, armés de disqueuses, mini-pelle et taille-haies, les contrevenants ont eu raison de la clôture Ouest du golf. La municipalité ayant fait rapidement les démarches nécessaires, les occupants sont repartis au bout de deux semaines. Un nouveau merlon a donc été réalisé à leur départ sur ce flan Ouest, entourant ainsi en totalité le golf.

Mais la solution ne peut pas être locale. C'est pourquoi j'ai écrit aux Ministres de l'Intérieur et de la Justice, afin de solliciter un durcissement des sanctions dans le cadre des installations illicites.

Pendant ce temps, la vie démocratique de la commune se poursuit. L'EPA Sénart et la municipalité ont donné l'opportunité aux réaltais de s'exprimer dans le cadre d'ateliers de concertation, permettant ainsi de construire ensemble le futur quartier « Prés Neufs/Golf ». Rendez-vous fin septembre pour une restitution de ces ateliers !

Nous les attendons tous, les travaux de réaménagement de la RD57 débiteront d'ici la fin de l'année. La première phase, essentielle à la sécurité de toutes et tous, concernera la construction d'un giratoire à l'entrée du bourg, en lieu et place du carrefour RD57/RD305, très dangereux.

Nous continuons d'essayer de faire avancer le dossier de la future mairie, comme celui de l'aménagement d'une zone de sports et loisirs au stade. Plusieurs autres sujets sont en discussion avec nos partenaires, comme la desserte du hameau d'Ordy en bus, la création de voies cyclables sur la RD305, jusqu'à Pouilly-le-Fort, ou encore une réflexion sur l'aménagement futur du golf en parc paysager, ce qui réglerait définitivement la problématique des implantations de gens du voyage à ce niveau.

En résumé, plein de projets à venir, avec pour ma part, soyez-en sûrs, une détermination sans faille, et plus que jamais ce même plaisir d'être votre Maire !

A très bientôt !

Alain Auzet
Maire de Réau

Bien fidèlement



Les Concerts de Poche : une soirée musicale inoubliable à Réau

Le 3 avril dernier, la salle Lokus de Réau a vibré au son du quatuor Zahir, formation de saxophonistes de renom, dans le cadre des Concerts de Poche. Plus de 100 personnes ont assisté à cette soirée unique, alliant musique classique et rencontre humaine. Moment fort de la soirée : la prestation d'une chorale éphémère, composée d'habitants de Réau, de personnes venues de l'IME de Cesson, et de détenus du Centre Pénitentiaire Sud-Francilien. Une belle preuve que la musique peut rassembler tous les horizons. En amont, des ateliers musicaux avaient été organisés à l'École de la Colombe et à la Maison de retraite du Plessis-Picard, renforçant encore la portée inclusive de l'événement.



Merci à l'agglomération Grand Paris Sud pour son soutien, et aux gérants de Lokus pour la mise à disposition gratuite de la salle. C'était la quatrième édition à Réau, et nous espérons vivement qu'il y en aura d'autres !

Rencontre internationale de fleuret au Musée Safran : une soirée d'exception !



Le 4 avril dernier, le Musée aéronautique et spatial Safran a accueilli une nouvelle édition de la rencontre internationale de fleuret, organisée par le Cercle d'Escrime de Melun. La salle était comble pour cet événement devenu incontournable, mêlant sport de haut niveau et patrimoine local. Parmi les participants, le public a pu applaudir nos grands champions français : Pauline Ranvier, Astrid Guyart, Enzo Lefort, et bien d'autres encore. Une soirée intense et spectaculaire, portée par des athlètes d'exception, dans l'écrin unique du Musée Safran, véritable pépite historique de notre territoire. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi mémorable

La projection du film « Pourquoi ? Visages de la Shoah »

Le 25 avril dernier, la salle des fêtes de Réau a accueilli une projection poignante du film « Pourquoi ? Visages de la Shoah », en présence d'une trentaine de spectateurs. Ce documentaire bouleversant, consacré à la mémoire et aux témoignages de rescapés de la Shoah, a profondément touché le public. La commune tient à adresser ses remerciements sincères à Doriane Films, aux réalisateurs Jean-Marie Montali, Stéphane Krausz, ainsi qu'à Cécile Farkas, pour avoir autorisé la diffusion gratuite de ce film. Un geste fort, au service du devoir de mémoire, que nous continuerons de soutenir pour les générations futures.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai, présidée par Dominique David, Première Adjointe, a réuni élus, habitants et membres du Conseil Municipal des Jeunes. Ces derniers avaient confectionné une magnifique banderole "Paix" ornée de colombes multicolores. Un moment intense, empreint d'émotion, pour rendre hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Une cérémonie marquée aussi par la présence d'enfants de la commune, porteurs d'un bel élan d'espérance. Merci à toutes et tous pour votre participation !



Une soirée théâtrale pleine de rires à Réau !



Le 10 mai 2025, la salle des fêtes de Réau a résonné de rires grâce à la pièce « Du sang dans le potage », brillamment interprétée par Le Petit Théâtre de Grisy. Devant une cinquantaine de spectateurs, la troupe a enchaîné les scènes comiques avec talent, offrant une prestation de grande qualité, saluée par tous. À l'issue de la représentation, un moment convivial autour d'un pot a permis d'échanger avec les comédiens, toujours aussi accessibles et chaleureux. Un grand merci à la troupe, fidèle à notre commune, et à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur !

Matinée citoyenne de désherbage au cimetière : un bel engagement collectif

Le 17 mai 2025, une dizaine de Réaltais se sont retrouvés pour participer à la matinée citoyenne de désherbage du cimetière communal. Dans une ambiance conviviale et respectueuse, chacun a contribué à l'entretien de ce lieu de recueillement, en soutien aux services techniques de la commune. Au-delà du geste concret, cette matinée a rappelé l'importance de préserver la dignité de nos disparus et de s'impliquer dans une démarche citoyenne au service du bien commun. Nous remercions tous les participants pour leur présence, ainsi que les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes, venus eux-aussi, contribuer à cet acte citoyen.

- Prochain rendez-vous prévu le 25 octobre 2025 : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !



Course cycliste Union Sportive de Ris-Orangis

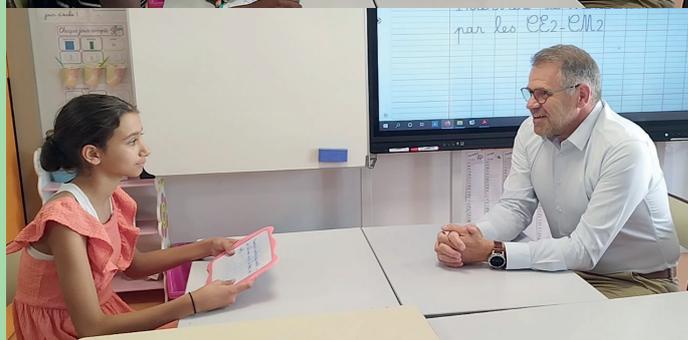
Le dimanche 1er juin, la 4e édition de la course cycliste « Souvenir Mathieu Pochon » s'est tenue à Villaroche, organisée par l'Union Sportive de Ris-Orangis (USRO). Comme chaque année, l'événement a réuni de nombreux cyclistes venus se mesurer sur un parcours exigeant, sous le regard bienveillant d'une organisation impeccable assurée par les dirigeants de l'USRO. La commune de Réau était représentée par Laurent Martial, Maire-Adjoint chargé des Sports, et Nathalie Kleczinski, conseillère municipale, venus saluer les participants et soutenir cette belle initiative sportive devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs de cyclisme !



Les élèves de CM2 interrogent le Maire : un échange citoyen plein de curiosité !



Le Jeudi 12 juin, la classe de CM2 de l'école de la Colombe a reçu un invité un peu particulier : Monsieur le Maire, venu répondre aux nombreuses questions préparées par les élèves. Et il n'a pas été ménagé ! "Comment devient-on Maire ?", "Pourquoi n'y a-t-il pas de complexe sportif à Réau ?", ou encore "Est-ce que c'est difficile de diriger une commune ?" : autant de questions pertinentes qui témoignent de l'intérêt sincère des enfants pour la vie locale, et qui rejoignent, bien souvent, les préoccupations de la municipalité elle-même. Nous remercions chaleureusement les élèves pour leur spontanéité, leur curiosité, ainsi que Madame Defilhes, enseignante, pour l'organisation de ce moment d'échange, qui participe à l'apprentissage du civisme et à la découverte du rôle des élus. Une belle manière d'éveiller les citoyens de demain !



Que se passe-t-il à Réau ?

Une soirée pleine de mystère et de musique avec « Meurtre au Chat Noir du Louxor ».

Une soirée pleine de mystère et de musique avec « Meurtre au Chat Noir du Louxor ». Samedi 14 juin, la salle des fêtes de Réau s'est transformée en véritable scène de théâtre pour accueillir un spectacle original et envoûtant : « Meurtre au Chat Noir du Louxor », une comédie musicale façon opéra rock, organisée par Les Ateliers d'Aglé et Sidonie. Entre enquête policière, chansons envoûtantes et mise en scène dynamique, les artistes ont transporté le public dans une ambiance de cabaret mystérieux où l'intrigue se mêlait habilement à la musique. Les spectateurs, venus nombreux, ont vécu un super moment, mêlant rires, frissons et applaudissements nourris. Bravo aux comédiens et à l'équipe pour cette soirée réussie, qui démontre une nouvelle fois la richesse et la créativité de la vie culturelle locale.



Olympiades inter-établissements au Château du Plessis-Picard : un bel esprit d'équipe !

Le 17 juin, la maison de retraite du Château du Plessis-Picard accueillait les olympiades organisées avec l'établissement Solemnes de Savigny-le-Temple. Une journée haute en couleur, marquée par une mobilisation exceptionnelle des soignants, des animateurs... et bien sûr des résidents ! Dans une ambiance conviviale et festive, les épreuves se sont enchaînées avec beaucoup de bonne humeur et une belle dose de fair-play. Ces "Jeux Olympiques" un peu particuliers resteront comme un moment fort d'échange, de rires et de complicité entre les deux établissements. Bravo à tous les participants !



Spectacle musical de l'école – Un moment magique sous le "Chant du Poirier"

Le 19 juin dernier, les enfants de l'école de la Colombe, nous ont offert un merveilleux spectacle musical autour du conte "Le Vieux Poirier". Petits et grands ont embarqué dans cet univers poétique mêlant chansons, instruments et jolies voix. La salle était comble, preuve de l'attachement des familles et des habitants à ces rendez-vous toujours très attendus. L'ambiance était à la fois joyeuse et émouvante, et les applaudissements nourris ont récompensé les jeunes artistes pour leur travail et leur enthousiasme. Un grand bravo à eux et à l'équipe enseignante !



Le 14 avril, le budget de la commune a été présenté et débattu en Conseil Municipal. Le Compte Administratif (bilan 2024) a été adopté à l'unanimité. Le Budget Primitif 2025 a été adopté par 13 voix pour et 2 contre. Ce budget avait fait l'objet auparavant de deux commissions finances. La première, pour finaliser le compte administratif 2024, décider des taux des taxes à proposer en Conseil ainsi que les subventions aux associations. La seconde, pour valider les propositions pour chaque chapitre budgétaire en fonctionnement et investissement et prévoir les travaux et autres projets à soumettre au Conseil Municipal. Les projets engagés sont financés par les recettes générées par les entreprises installées sur la commune mais aussi par un travail important du personnel communal pour la recherche et le montage des dossiers d'obtention de toutes les subventions possibles (État, Région, Département. etc.). C'est également grâce à une gestion très rigoureuse des finances de la commune que ces projets peuvent être engagés. Cette dernière est attestée par l'analyse financière et fiscale réalisée chaque année par la Direction Départementale des Finances Publiques. Elle nous a été présentée cette année le 22 mai et vous trouverez ci-dessous quelques données officielles reconnaissant la « bonne santé » des finances de notre commune.

le ratio de couverture des charges par le fonds de roulement (FDR)

Fonds de roulement (FDR)

2 696 239 €

Positionnement :

- Moyenne départementale de la strate en 2024 : 9 mois
- Médiane nationale de la strate en 2024 proche de : 8 mois
- bonne gestion > 60 à 120 jours
- seuil d'alerte < 60 jours
- seuil de criticité < 30 jours

En 2024, le FDR couvre 552 jours de charge réelles (ou 18 mois)



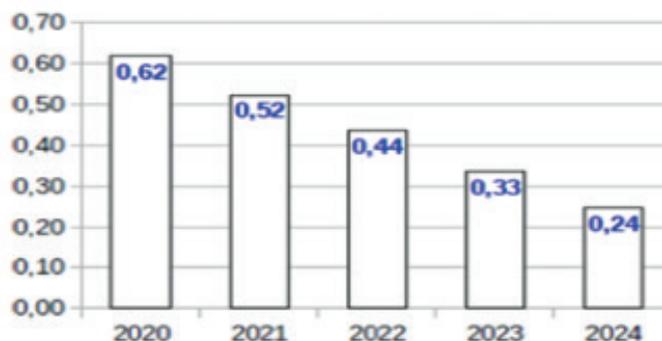
le ratio d'endettement en années de produits réels de fonctionnement (END)

Le ratio d'endettement permet d'apprécier le poids de la dette par rapport aux produits réels perçus par la collectivité sur un exercice. Ainsi et toutes choses égales par ailleurs, il permet d'apprécier la durée de remboursement de la dette à un instant T par affectation totale des recettes de fonctionnement.

Positionnement :

- médiane nationale de la strate 2024 proche de : 0,50
- bonne gestion < 1,14
- seuil d'alerte > 1,14
- seuil de criticité > 1,51

En 2024, l'encours de la dette représente 24 % Des recettes réelles de fonctionnement



la capacité de désendettement en années de CAF brute (DESEND CAF)

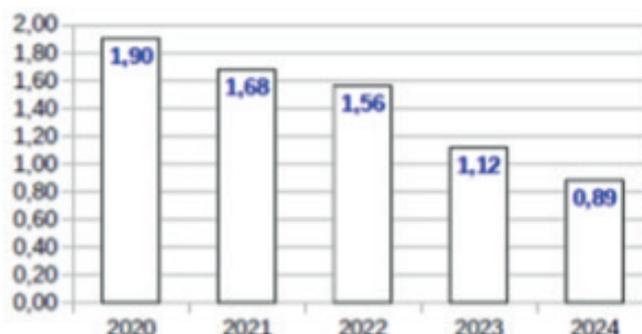
La capacité de désendettement, également appelée ratio de solvabilité, permet d'apprécier le poids de la dette par rapport à la CAF brute et la capacité de la collectivité à recourir à l'emprunt. Ce ratio est primordial pour apprécier la situation financière d'une collectivité locale. Ainsi et toutes choses égales d'ailleurs, il permet d'apprécier la durée de remboursement de la dette à un instant «T» par affectation totale de la CAF brute.

Positionnement :

• médiane nationale de la strate 2024 proche de : **2,5 années**

- **bonne gestion < 7 années**
- **seuil d'alerte > 7 années**
- **seuil de criticité > 10 années**
- **plafond national de référence : 7 années**

En 2024, moins d'une année de CAF brute est nécessaire au remboursement intégral De la dette

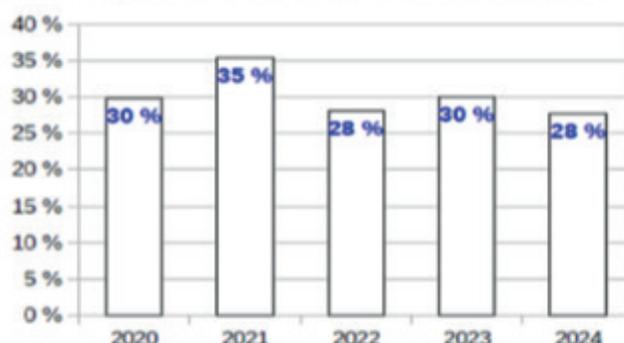


le taux d'épargne brute

○ Calcul : CAF brute / recettes réelles de fonctionnement

CAF brute	681 345,00 €
/ recettes réelles de fonctionnement	2 463 757,00 €
TAUX ÉPARGNE BRUTE	28 %

28% des recettes sont disponibles pour rembourser la dette en capital et financer les investissements.



communes moins de 10.000 hab :

- **bonne gestion > 15 %**
- **seuil d'alerte < 10 %**
- **seuil de criticité < 7 %**

communes plus de 10.000 hab :

- **bonne gestion > 12 %**
- **seuil d'alerte < 9 %**
- **seuil de criticité < 5 %**

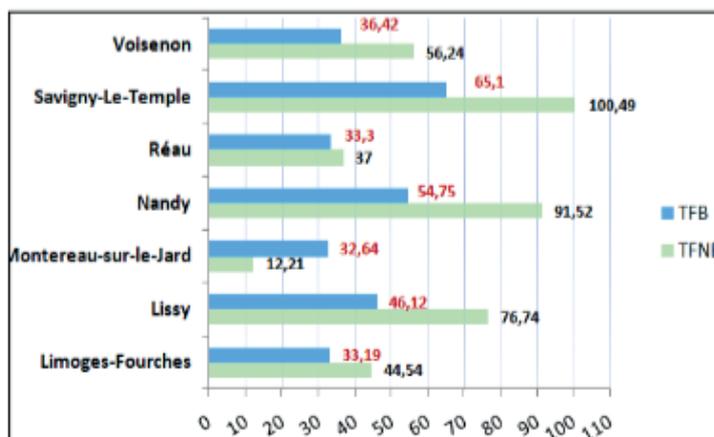
Source : Fiche analyse synthétique des ratios financiers DDFP de Seine et Marne 19/05/2025

Pour précisions sur ces données, Réau se situe en 2024 dans la strate des communes de 500 à 1999 habitants qui compte 205 collectivités (population Réau 2024 : 1969 habitants)

Taux des taxes foncières :

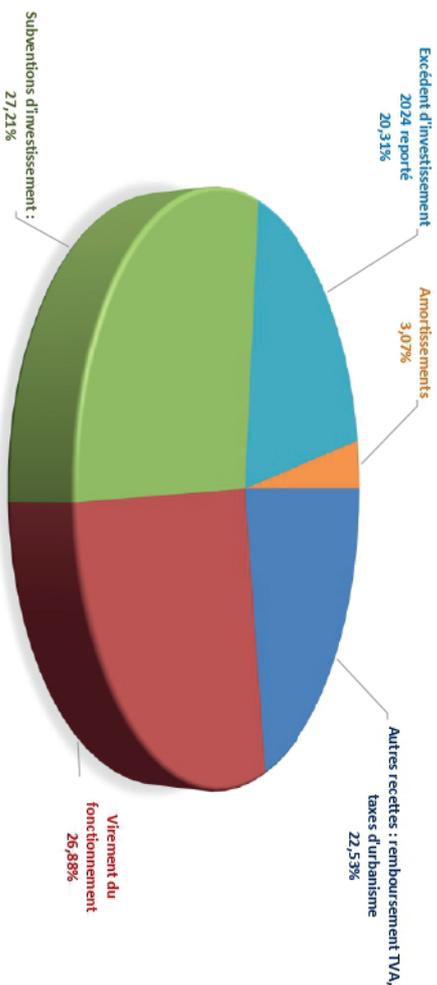
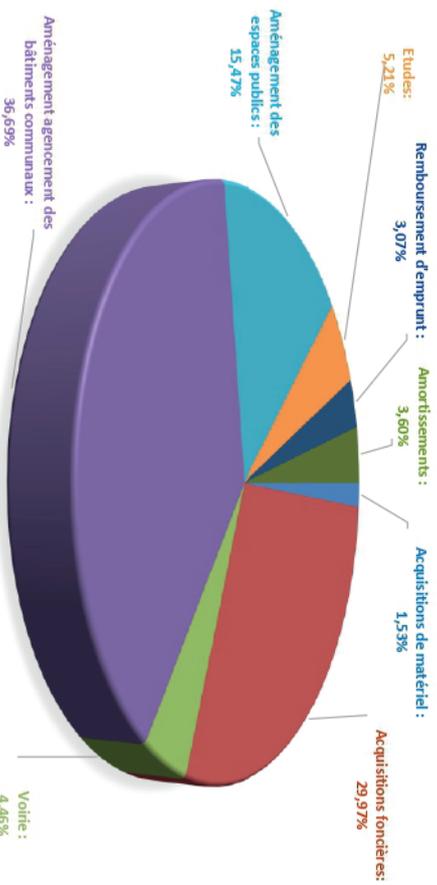
Il a été décidé de maintenir les taux à :

- 33,30% pour la Taxe Foncière sur le Bâti
- 37% pour la Taxe Foncière Non Bâti



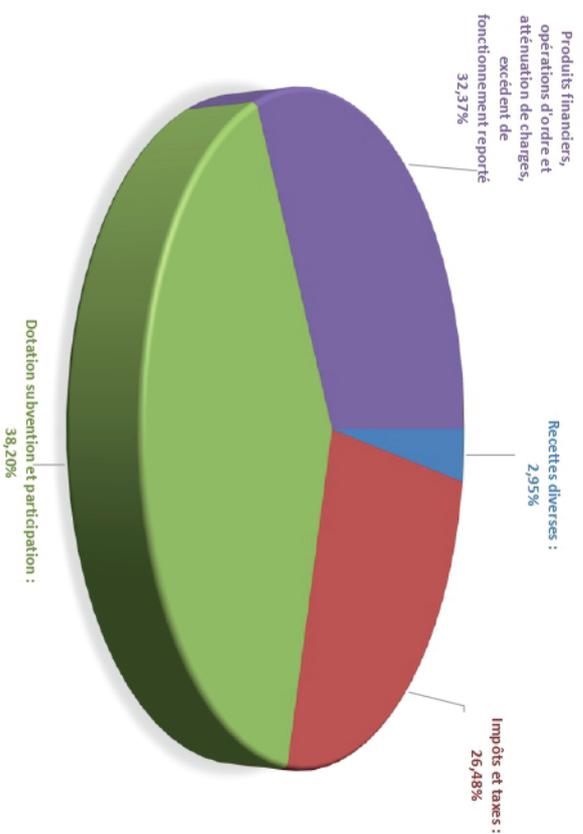
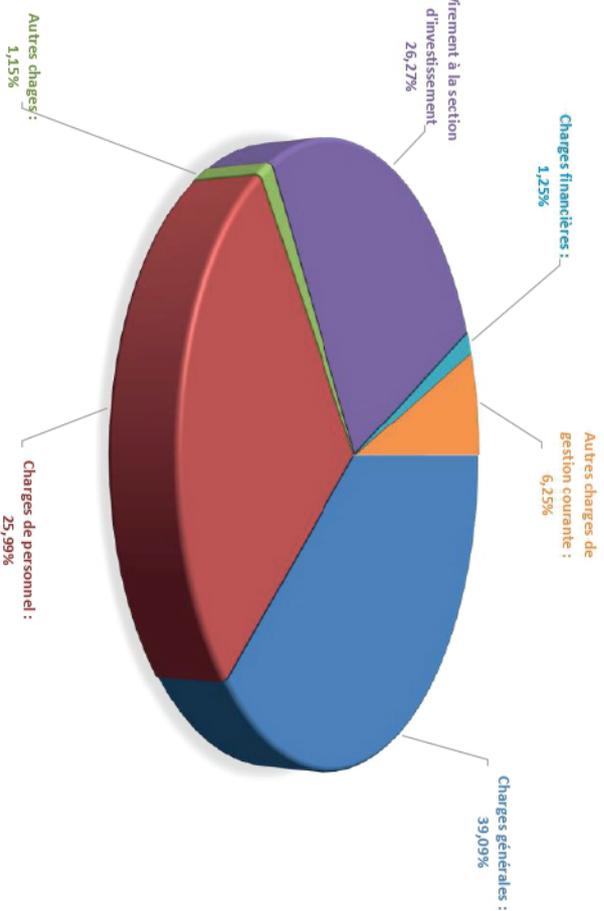
SECTION D'INVESTISSEMENT 2025

Dépenses d'investissement	montant	taux	Recettes d'investissement	montant	taux
Acquisitions de matériels : technique (outillage, panneaux de signalisation, mobilier urbain, mairie : mobilier, informatique (logiciels, ordinateurs), groupe scolaire : mobilier, mise aux normes, aménagement des cours, cantine et périscolaire : équipement et mobilier.	57 800,00 €	1,53%	Autres recettes : remboursement TVA, taxes d'urbanisme	851 061,39 €	22,53%
Acquisitions foncières : acquisition d'un bâtiment pour l'extension de la mairie et frais de notaire, projet d'acquisition d'un bâtiment à vocation commerciale, terrains pour aménagement de trottoirs rue des poiriers, échange de parcelle pour aménagement de stationnement à Villaroche, bande de terrain le long du golf pour aménagement d'une voie piétonne	1 132 140,00 €	29,97%	Virement du fonctionnement	1 015 500,00 €	26,88%
Voie : aménagement d'une aire de stationnement à Villaroche, installation d'un radar pédagogique à Villaroche, travaux de voirie allée d'Essaume, réalisation de bateaux, création d'une zone bleue, réalisation de trottoir rue de la Croix des Anges, installation d'une borne de recharge électrique,	168 583,00 €	4,46%	Subventions d'investissement : fonds de concours de GPS pour acquisition du bâtiment pour l'extension de la mairie, subvention sur travaux d'aménagement de la mairie.	1 027 846,00 €	27,21%
Aménagement, Agencement, Equipement des bâtiments communaux : travaux d'aménagement de l'extension de la mairie, aménagement et équipement salle des fêtes, menuiseries de l'église, menuiseries du bâtiment des services techniques, mise en conformité éclairage pour économies d'énergie, aménagements dans les cours de l'école.	1 386 161,00 €	36,69%	Emprunt pour acquisitions foncières	0,00 €	0,00%
Aménagement des espaces publics : aménagement de la Place des Saints-Pères, vidéoprotection, plantations allée de la Coquerie, aménagement d'éclairage public, aménagement du stade et des abords.	584 219,00 €	15,47%	Excédent d'investissement 2024 reporté	767 324,61 €	20,31%
Etudes : PLU mise en révision, aménagement de la rue Frédéric Sarazin, étude pour aménagement zone de loisirs autour du stade, pour l'aménagement de l'extension de la mairie, aménagement de trottoirs rue des poiriers.	196 727,00 €	5,21%	Amortissements	115 844,00	3,07%
Remboursement d'emprunt	116 067,00 €	3,07%			
Déficit d'investissement reporté		0,00%			
Amortissements	135 879,00 €	3,60%			
Total Global Dépenses d'investissement	3 777 576,00 €	100,00%	Total global des recettes d'investissement	3 777 576,00 €	100,00%



SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges générales : frais d'entretien et de gestion : des locaux, des espaces publics et du matériel, achat de fournitures administratives, scolaires et techniques, frais de transport, assurance, fêtes et cérémonies.	1 510 741,60 €	Recettes diverses : location de salle, droit d'occupation du domaine public, recettes des services périscolaires.	113 900,00 €
	39,09%		2,95%
Charges de personnel : salaires, cotisations retraite, assurance.	1 004 400,00 €	Impôts et taxes : foncière, sur les pylônes, sur les droits de mutation, dotation d'intercommunalité.	1 023 564,00 €
	25,99%		26,48%
Autres charges : reversement sur dotation.	44 377,00 €	Dotation subvention et participation : dotation globale de fonctionnement de l'Etat, compensations fiscales, subventions.	1 476 491,00 €
	1,15%		38,20%
Virement à la section d'investissement	1 015 500,00 €	Produits financiers, opérations d'ordre et atténuation de charges, excédent de fonctionnement reporté	1 251 103,60 €
	26,27%		32,37%
Charges financières : intérêts d'emprunt, provisions	48 462,00 €		
	1,25%		
Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions aux associations, subvention au CCAS, redevance spéciale pour collecte des ordures ménagères.	241 578,00 €		
	6,25%		
Total global dépenses de fonctionnement	3 865 058,60 €	Total global dépenses de fonctionnement	3 865 058,60 €
	100,00%		100,00%



Focus sur l'histoire de la Ferme d'Éprunes

On pense que le "Fief des Éprunes" remonte à environ 1300. Les fondations et les bâtiments de la ferme actuelle datent du 16^{ème} siècle. Après la guerre de cent ans et une période troublée, la nécessité de se protéger influence l'architecture des fermes briardes qui, reconstruites, montrent un plan antérieur caractéristique : murs élevés, vaste cour quadrangulaire, portail fortifié et fossés. La ferme d'Éprunes en est un bel exemple malgré le comblement des douves, la disparition du pont, du portail de la ferme, ainsi que de la chapelle Saint-Clément, qui se trouvait à droite avant d'entrer dans l'enceinte de la ferme. Sur une auge est gravée la date de 1797. En consultant les archives départementales, on trouve une succession de propriétaires dont le premier, Renaud de Réau dès 1298, et Etienne Chevalier, notaire et secrétaire du roi en 1447, puis sa famille jusqu'en 1498. Les propriétaires au 18^{ème} siècle ont drainé des terres pour certaines marécageuses. Avant la révolution, les bénédictins de Mont-Saint-Père de Melun possèdent la seigneurie de Réau. Plateau agricole, le village compte 429 habitants en 1821. Les activités agricoles sont prédominantes dans de grandes fermes briardes auxquelles sont souvent annexées des distilleries. La ferme d'Éprunes, par exemple, fait vivre alors plus de 25 personnes qui exploitent, entre autres, une distillerie et élèvent des moutons Mérinos venus d'Australie. Depuis plus d'un siècle, la famille Proffit cultive les terres à Éprunes. Aymeric Proffit, en est la quatrième génération. Il a repris l'exploitation des terres depuis dix ans. Il pratique la rotation optimale des cultures, celles-ci se complétant car ne réclamant pas les mêmes nutriments : blé, betteraves sucrières, colza, orge et pommes de terre.



Cela correspond à une cinquantaine d'hectares pour les pommes de terre et 180 d'hectares pour les autres cultures. Une dizaine de personnes sont employées à la ferme, tant pour la culture que pour les pommes de terre qui nécessitent une importante manutention (lavage, tri, ensachage, mise sur palette) les livraisons, la rénovation des bâtiments et le distributeur. Plus de cinq variétés de pommes de terre pour tous les usages sont cultivées, de façon raisonnée, arrosées si besoin pour maintenir une croissance suffisante des tubercules et une forme homogène. Les traitements antigerminatifs se sont améliorés et s'effectuent par nébulisation d'huile essentielle d'orange chauffée. Chaque génération apporte ses innovations. Aymeric Proffit a fait évoluer la vente des pommes de terre « à la ferme » vers une offre permanente grâce à la construction d'un distributeur automatique il y a plus de deux ans. Ce distributeur, extérieur à la ferme, est accessible 24 heures sur 24. Aux pommes de terre et oignons initialement commercialisés à la ferme se sont ajoutés légumes, salades, fruits, œufs, épicerie salée et sucrée. On trouve désormais depuis peu, viande (volaille et porc), charcuterie, lait frais et produits laitiers, fromage (chèvre et vache), pain bio (deux fois par semaine) L'offre est ainsi complète. L'approvisionnement du distributeur se fait quotidiennement. Les produits sont des produits locaux choisis pour leur goût et leur qualité avec un bon rapport qualité - prix. Les fruits et légumes sont des produits de saison, cueillis à maturité. Le site internet permet de voir en temps réel ce que contient le distributeur et d'effectuer une réservation pendant deux heures. Une présence sur place est assurée le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00 et le samedi 9 h 00 à 12 h 00. La ferme fait partie du réseau « Bienvenue à la ferme » et participe à la balade du goût.

Site internet : <http://www.ferme-eprunes.fr>
Tél : 01 64 88 43 01

Pour vous y rendre : prendre la D 305 en direction de Melun à la sortie de Réau, après l'allée de platanes tourner à droite avant le pont. Le distributeur se trouve dans un bâtiment en bois sur la gauche un peu avant la ferme.

Don du sang : un petit geste pour sauver des vies, surtout avant les vacances

L'été approche... Malheureusement, comme chaque année, les réserves de sang diminuent à l'approche des grandes vacances. Moins de donateurs, plus de départs, mais toujours autant de besoins pour les patients en attente de transfusion. Pourtant, un don de sang ne prend que 30 minutes. Et ce petit geste peut sauver jusqu'à 3 vies ! Brûlés, accidentés, personnes atteintes de cancers ou de maladies chroniques : chaque poche compte.

Alors pourquoi ne pas en profiter avant de partir ?

Le site de don le plus proche se situe au Santépôle de Seine-et-Marne, à Melun (270 avenue Marc Jacquet - Niveau -1).

Le don se fait sur rendez-vous, pour plus de confort et de sécurité : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/2902/sang>

Infos : 01 81 74 23 78



Merci à toutes celles et ceux qui prennent ce temps pour sauver des vies avant l'été. Votre générosité fait la différence !

Les Réaltais partagent leurs photos

Nos habitants continuent de nous surprendre avec leurs magnifiques clichés. Dans ce numéro, nous avons choisi de mettre en lumière plusieurs superbes photos capturées dans notre village par Anne-Christine Vives Troublé et Méline Kleczinski, que nous remercions au passage pour leur contribution !



Vous pouvez partager vos photos en nous les envoyant par message privé sur la page Facebook de la commune : Réau Actualités ou par mail à reau.actualites@gmail.com. Nous vous remercions de joindre une autorisation de publication à votre mail ou message privé.

Des Réaltais participent au TWING RAID 2025 au Maroc

En février dernier, un couple dynamique habitants de Réau a participé à une aventure exceptionnelle, le TWING RAID 2025 (raid automobile exclusivement réservé aux Twingos de 1^{ère} génération) où Sandrine et Yann Brouazin se sont distingués en se classant à une impressionnante 3^{ème} place sur 251 concurrents. Bien plus qu'un simple rallye automobile, ce raid s'est révélé être un projet profondément solidaire et humain, dédié à l'aide d'enfants défavorisés au Maroc et aux Restos du Cœur. Leur aventure a commencé en réalité en février 2024 lorsqu'ils ont découvert ce raid humanitaire et qu'ils ont décidé d'y participer. Il leur a fallu un an de préparation entre la recherche de partenaires, d'un véhicule, de sa préparation, et de l'organisation matérielle. Au volant de leur Twingo de 2004, Sandrine et Yann ont pratiquement parcouru 7 000 kms aller-retour en 15 jours.



Le départ du TWING RAID a eu lieu à Irun (au nord de l'Espagne), où après les vérifications techniques et administratives, les dons pour les Restos du Cœur ont été déposés ; soit près de 3 tonnes de vivres et produits d'hygiène collectés. Après la descente de l'Espagne pendant près de 1000 kilomètres en deux jours, et la traversée en bateau, ils ont ensuite continué leur trajet au Maroc en passant par Rabat, Meknes, l'Atlas, Midelt pour arriver à Merzouha et ses magnifiques dunes de couleur ocre. Puis, la route a laissé place aux pistes de sable et de roches pour atteindre des zones reculées et difficiles d'accès du territoire marocain. Leur petite Renault Twingo a ensuite gravi le col mythique du Tichka (altitude 2260 m) pour arriver à Marrakech.



« Nous avons traversé des paysages magnifiques et variés. Chaque jour une nouvelle étape, chaque soir un nouveau bivouac sous la tente, des souvenirs de soirées autour du feu, de nuits étoilées, de belles rencontres avec la population, de succulentes découvertes gastronomiques et une grande solidarité entre les participants. Un fait marquant a été la rencontre avec les enfants marocains, que ce soit au bord des routes et des pistes ou bien lors des deux rencontres avec les associations. En présence des directeurs d'école, chaque équipage a fourni des cartables, des fournitures scolaires et des jouets qui ont illuminé les visages des enfants. En deux jours, ce sont plus de 700 kits scolaires complets qui ont été distribués. » Sandrine et Yann ont souligné l'urgence éducative qui frappe ces territoires, où les enfants poursuivent leur scolarité dans des conditions précaires, souvent sans matériel ni infrastructure adaptée.



Des Réaltais participent au TWING RAID 2025 au Maroc

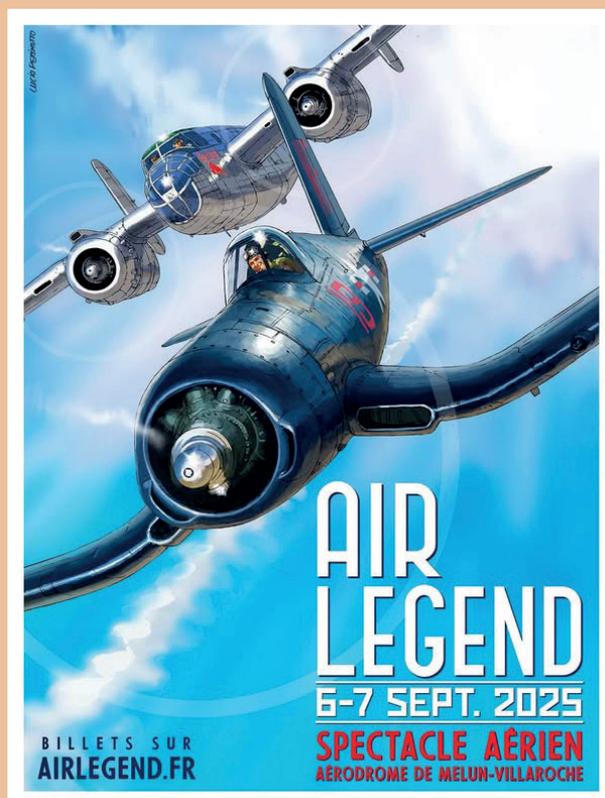
Le TWING RAID a ainsi été, pour Sandrine et Yann, bien plus qu'un voyage : une expérience humaine marquante, porteuse de sens, et une preuve de leur volonté de s'impliquer concrètement pour l'égalité des chances. Leur performance sportive, ajoutée à leur engagement humanitaire, font d'eux des modèles. « Ce que nous avons vécu là-bas, c'est un mélange d'émotions, de solidarité et d'humilité. Nous avons découvert un pays et des gens extraordinaires (premier voyage au MAROC). Nous tenons à remercier notre famille, nos amis, nos collègues et partenaires (Carter Cash, DMX Garage, PRO MD Nettoyage) qui nous ont soutenu dans cette aventure ainsi que Jeffrey Decoupigny l'organisateur du TWING RAID et son Staff et enfin les pays hôtes l'Espagne et le Maroc. Nous avons tellement été marqués par cette aventure que nous projetons déjà d'y retourner. » ont-ils conclu.



Air Legend revient les 6 et 7 septembre 2025

Un week-end les yeux tournés vers le ciel : Air Legend revient les 6 et 7 septembre à Villaroche !

Le célèbre meeting aérien Air Legend revient à l'aérodrome de Melun-Villaroche les 6 et 7 septembre 2025, pour deux jours de spectacle inoubliable. Cette nouvelle édition promet des démonstrations à couper le souffle, des avions de légende et un vibrant hommage à l'histoire de l'aviation. Parmi les vedettes du ciel, le mythique Supermarine Spitfire Mk IX MH415, symbole de la Seconde Guerre Mondiale, viendra faire rugir son moteur pour le plus grand plaisir des passionnés. L'EC120 Galliope, hélicoptère léger de l'ALAT dédié à la formation des pilotes, sera également de la partie. Et pour couronner le tout, l'impressionnant Airbus A400M Atlas, fleuron du transport militaire européen, effectuera une démonstration tactique exceptionnelle. Cette édition 2025 sera aussi marquée par un hommage à M. Christian Amara, organisateur du meeting Air Legend, disparu en février dernier. Grâce à lui, Villaroche est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'aviation du monde entier. Un événement à ne pas manquer, à vivre en famille ou entre passionnés, les yeux rivés vers les nuages !



• Réservez vos billets dès maintenant sur airlegend.fr/billetterie

CANICULE : votre santé, notre priorité

CCAS 01 60 60 9042



Canicule : votre santé nous importe !

Comme chaque année, le CCAS de Réau met en œuvre le Plan Canicule pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables, et ce jusqu'au 15 septembre. Cette mobilisation vise en priorité les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, particulièrement exposées lors des épisodes de fortes chaleurs. Différents dispositifs sont mis en place pour veiller sur leur bien-être :

- Appels téléphoniques fréquents aux personnes isolées inscrites auprès du CCAS.
- Suivi et vigilance renforcée pour les bénéficiaires du portage de repas.

Pour toute demande d'information ou d'aide, le CCAS est à votre écoute :

- Par mail : ccas@reau.fr
- Par téléphone : 01 60 60 90 42

Toutes les demandes sont traitées avec confidentialité et anonymat, notamment lorsqu'elles sont examinées en commission CCAS.

N'hésitez pas à signaler toute personne vulnérable de votre entourage : ensemble, restons vigilants et solidaires face aux fortes chaleurs.

Vous êtes proche d'un séniör, restant seul durant vos vacances estivales ? Remplissez le bulletin joint à ce numéro de l'Info Réau, et déposez-le en mairie afin que nous puissions prendre contact avec lui, ou avec vous en cas d'urgence.



Portrait : Angélique Letache, une élue de cœur au service de toutes les générations

Depuis plus de dix ans, Angélique Letache, élue engagée, s'investit sans relâche au sein du Centre Communal d'Action Sociale de Réau. « Être utile, concrètement, au quotidien, c'est ce qui m'a toujours motivée », confie-t-elle. Son rôle d'élue référente du CCAS ne se limite pas à quelques réunions dans l'année. Angélique est de tous les dossiers : suivi des aides sociales, mise en œuvre du plan canicule, soutien aux familles en difficulté, et bien sûr, écoute attentive des habitants. Elle travaille en lien étroit avec l'équipe municipale, les bénévoles et les services sociaux du territoire. « Il suffit parfois d'un appel ou d'un accompagnement dans une démarche pour faire une vraie différence dans la vie de quelqu'un. » Angélique met un point d'honneur à défendre une solidarité de proximité, humaine et sans jugement.

Pour elle, le CCAS est une « porte ouverte », où chacun peut être accueilli avec bienveillance. « Mon plus grand souhait ? Que personne n'hésite à pousser cette porte, quel que soit son âge ou sa situation. »



Nouveaux diplômés, ceci vous concerne !

Vous venez d'obtenir votre baccalauréat, votre CAP, votre BEP ou votre BTS, vous pouvez bénéficier d'un bon d'achat culturel, qui vous sera remis lors de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal en janvier 2026*.

Pour ce faire, envoyez en mairie, les documents suivants :

- Attestation d'obtention de votre diplôme
- Copie de justificatif de domicile, ou attestation d'hébergement
- Numéro de téléphone et mail
- Copie recto-verso de pièce d'identité en cours de validité

*Aide réservée aux habitants de Réau, installés depuis au moins de 6 mois.

Ces renseignements peuvent également être envoyés par mail à ccas@reau.fr dès l'obtention de votre diplôme.

Les différentes aides mises en place par le CCAS

Le CCAS met en place différentes aides disponibles tout au long de l'année :

- BAFA
- Permis B / Conduite Accompagnée
- Centre de Loisirs
- Transport Étudiant
- Mutuelle Vétérinaire
- Téléassistance
- Aide au quotidien des seniors (jardinage, ménage)
- Bons de combustibles
- Repas portage
- Mandat de Noël
- Tablette senior

Pour toutes ces aides, il conviendra de prendre un rendez-vous au 01 60 60 90 42, ou de vous renseigner à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.



Plan Local Urbanisme

Point sur la révision du PLU

Après que le Conseil Municipal a débattu le 27 janvier sur les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), la commune a engagé le travail d'élaboration des pièces réglementaires. Celles-ci sont constituées de plusieurs documents écrits et graphiques : plans de zonage, règlement écrit et ses annexes, orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Une exposition a été mise en place dans la salle du Conseil de la mairie afin de présenter le travail et les réflexions en cours menés conjointement avec les bureaux d'études Synthèse Architecture et Mediaterrre. Elle sera mise à jour tout au long de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme. Il convient de rappeler que sont également mis à disposition en mairie un registre destiné à recevoir les observations du public ainsi qu'un dossier de présentation de la révision du PLU.

Vous avez également la possibilité de formuler vos remarques à l'adresse mail : reau.plu@gmail.com



Desserte d'Ourdy en transport en commun – point d'étape

La municipalité a sollicité, il y a quelques mois l'agglomération Grand Paris Sud, afin d'étudier le principe d'une desserte du hameau d'Ourdy et de la maison de retraite du Plessis-Picard en bus. Un projet de desserte a été présenté par les services de l'agglomération à « Île-de-France Mobilités » qui s'est dit favorable à celle-ci, dans le cadre d'une extension de la « ligne CPSF » (gare de Savigny-le-Temple -> Centre pénitentiaire). Le principe serait de prolonger cette ligne jusqu'au parc d'activités de l'A5 (offrant une connexion avec les lignes 51 et 52). Cela permettra ainsi de se rendre, soit à la gare de Lieusaint-Moissy, soit à Villaroche. Un arrêt serait créé près de la maison de retraite, et un autre au niveau du hameau d'Ourdy. La réalisation du quai vers la maison de retraite sera assurée sous maîtrise d'ouvrage de la commune, avec l'aménagement de trottoirs route des Poiriers.

Il reste à déterminer les modalités de ces arrêts, d'un point de vue technique, et en termes d'efficacité de la ligne. Ces travaux pourraient être réalisés au premier semestre 2026. Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.



Aménagement de la zone de stade

Le cabinet CERAMO ayant réalisé une première phase d'études préliminaires pour définir le futur aménagement de la future « zone stade », le Conseil Municipal a inscrit au budget 2025 une première tranche de travaux, et voté, lors de sa séance du mois de mai, une demande de subvention auprès de la Région Île-de-France, au titre du C.A.R. (Contrat d'Aménagement Rural). L'objectif est de pouvoir démarrer les travaux au cours du premier semestre 2026.



Un essai de prairie fleurie à Villaroche

La municipalité souhaite donner une part de plus en plus importante à la biodiversité dans la commune. C'est dans ce cadre qu'un test de « prairie fleurie » a été réalisé cette année le long de la route de Limoges-Fourches, dans le hameau de Villaroche. L'objectif est d'essayer de décliner ce type d'espaces fleuris dans différentes zones de la commune à partir de 2026.



Golf de Réau – une réflexion en cours !

La commune subit depuis quelques années des installations illicites de gens du voyage sur le golf de la Croix des Anges. En dépit de nombreux aménagements de sécurisation, il est probable que les contrevenants trouvent toujours une solution pour pénétrer sur cette emprise. Le propriétaire du golf étant vendeur du foncier, plusieurs pistes ont déjà été étudiées par le passé, comme l'aménagement d'un golf vallonné, par l'apport de terre. Le constat est qu'il n'y pas de porteurs de projets pour la gestion d'un tel équipement. Un autre projet est à l'étude par une entreprise privée : celui du réaménagement du golf en un parc paysager, également vallonné, qui pourrait être rétrocédé à la commune. Celui-ci sera ouvert aux habitants pour offrir un espace de promenade, de biodiversité, avec des aménagements qui pourraient être pensés avec les Réaltais.

Nous reviendrons vers vous dans les prochains mois, pour une présentation de ce que pourrait être cet aménagement.



Un nouvel aménagement dans le bourg

Des vasques de plantes ont été installées devant la place des Saint-Pères, près de l'église. Le but recherché est double : une amélioration esthétique, mais également d'empêcher les véhicules de pénétrer sur la place des Saint-Pères, en passant sous la halle couverte. Sachez également qu'un filet va être prochainement posé sous la halle, afin que les pigeons ne puissent plus s'installer. Rappelons que cette place est toujours la propriété du promoteur France-Pierre, et que la commune ne peut en conséquence pas mettre en œuvre les travaux de paysagement inscrits au budget.



Rétrocession de l'allée d'Esseaune, point d'avancement



La commune a engagé les démarches qui mènent à la rétrocession de l'Allée d'Esseaune dans le domaine communal. Une mission complémentaire a été confiée à l'étude notariale « Breton » afin de lui permettre de récupérer auprès des propriétaires les documents nécessaires à la rétrocession, préalable nécessaire à la finalisation du dossier. A ce jour, quelques propriétaires n'ont toujours pas retourné à l'étude de Maître Breton les documents demandés, bloquant ainsi le dispositif de rétrocession à la commune, et par conséquent les travaux de voirie, pourtant inscrits au budget.

Bientôt des voies cyclables entre Réau et Pouilly-le-Fort

La commune de Réau a sollicité il y a plusieurs années la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud pour que soit réalisé un aménagement cyclable entre le bourg de Réau et le hameau de Pouilly-le-Fort. Le principe de cet aménagement a fait l'objet de discussions entre l'agglomération, le Département de Seine-et-Marne (il s'agit d'une route départementale), et la commune. C'est le principe d'une « CVCB » qui a été retenu (chaussée voie centralisée banalisée). Les travaux de réalisation de cette CVCB devraient être engagés à la fin de l'été 2025.



@Creditphoto : Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Point sur la concertation de la ZAC Prés Neufs / Golf

Dans le prolongement du centre-bourg, un nouveau quartier verra le jour dans les quelques années : « les Prés Neufs / Golf ». Ce projet n'est pas nouveau : des terres agricoles ont été acquises il y a plus de vingt ans, la commune a lancé en 2009 (il y a plus de quinze ans) l'acquisition des parcelles de la zone dite de Bouzigues, dont les bâtiments ont d'ores et déjà été démolis par l'EPPFIF (Établissement Public Foncier d'Île-de-France). Lancé en 2014, ce projet a évolué et intègre désormais au secteur « des Prés Neufs », la friche et la venelle en lisière du Golf de Réau. Ces aménagements vont prendre forme petit à petit dans le cadre d'une « Zone d'Aménagement Concertée ». La future ZAC des Prés Neufs Golf est dite « multisites ». Cela signifie que les différents secteurs d'aménagement vont être pensés ensemble pour accueillir de nouveaux logements, des équipements, des services, des espaces verts. L'objectif est de concevoir un projet cohérent à l'échelle de la commune de Réau, et qui préserve son identité. Afin d'intégrer les remarques et suggestions des réaltais, l'EPA Sénart et la municipalité ont souhaité mettre en place des ateliers de concertation.

Ces ateliers associent les habitants de la commune. Après une réunion publique de présentation, le 16 juin, réunissant l'EPA, la commune et les habitants, trois ateliers ont été organisés :

- Un premier, le jeudi 19 juin, principalement destiné à recueillir les avis des parents d'élèves,
- Un second, le lundi 23 juin à la salle des fêtes,
- Un troisième, le lundi 30 juin, à la salle des fêtes également.

La restitution de cette concertation se tiendra **le samedi 20 septembre**, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, sous forme de stand. La création de la ZAC n'interviendra qu'en 2026, et le dossier de réalisation de la ZAC ne sera soumis à la délibération du Conseil Municipal qu'en 2027. Monsieur le Maire a d'ores et déjà indiqué qu'il ne soumettrait la création de la ZAC au Conseil Municipal, qu'à la condition que le giratoire en entrée du bourg soit réalisé. Les premiers habitants devraient arriver en 2030, et le rythme de commercialisation sera de 50 logements par an.



PRÉSENTATION DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 57



**Les partenaires des travaux
de réaménagement de la RD 57**



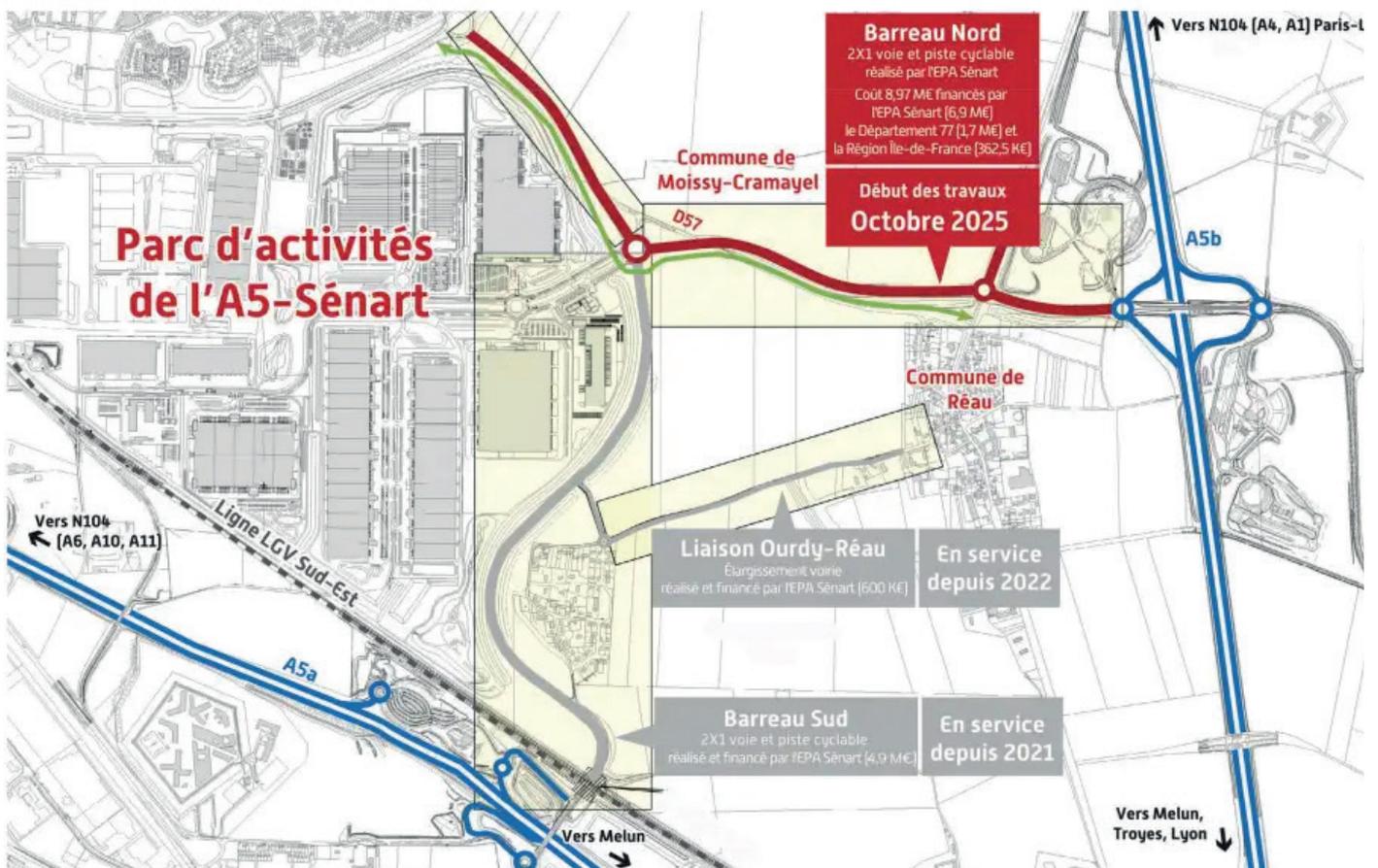
Fin 2025, l'EPA Sénart lancera les travaux de réaménagement et sécurisation d'une nouvelle section de la Route Départementale 57 à Réau.

Dans le cadre de sa mission d'aménagement du parc d'activités de l'A5-Sénart, l'EPA Sénart s'apprête à amorcer une nouvelle phase d'un vaste programme de travaux. Initié en 2015, il est destiné à offrir une meilleure desserte du parc et des communes environnantes, à améliorer la sécurité, et à favoriser le développement des mobilités douces.

Aujourd'hui, de nombreux poids lourds partagent la RD 57 avec les habitants qui l'empruntent en voiture et à vélo. Celle-ci n'offre plus des conditions optimales de sécurité et de confort.

La première tranche de travaux, dont le lancement est prévu pour octobre 2025, portera sur la partie réaltaise de la RD 57, de l'échangeur 13 de l'autoroute A5b au carrefour, situé au croisement de la RD 305 et de la RD 57 en entrée de ville de Réau, qui sera transformé en rond-point pour davantage de sécurité. Des merlons paysagers sont également envisagés pour réduire les nuisances sonores du trafic routier à hauteur des habitations le long de la RD 57.

Ces travaux incluent notamment la réalisation de deux ronds-points et d'une voie verte, avec un phasage étudié afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation durant toute la période de chantier.



La création d'un rond-point en entrée de ville de Réau combinée à l'aménagement en 2x2 voies aux entrées et sortie, améliorera significativement les conditions de circulation des usagers, notamment aux heures de pointe.

Analyse fonctionnement du carrefour en état actuel

Le carrefour D57 / D305 est actuellement aménagé à priorité. Le Stop sur la D305, (depuis Réau et depuis le Nord) engendre quelques temps d'attente pour franchir le carrefour, qui sont compris entre 20 s. plus de 40 s. compte tenu de la densité du trafic sur la D57

Aménagement actuel du carrefour D305 / Rd57 :
Priorité à la D57 avec temps d'attente actuel sur les voies secondaires de la D305

		Actuel			
		HPM		HPS	
Carrefour à priorité		1300			
STOP	D305 Est	1 file	90%	5sc	95%
	D305 Sud	1 file	64%	37sc	65%
	D305 Ouest	1 file	92%	5sc	91%
	D305 Nord	1 file	91%	18sc	84%

Avril 2025 covip

Le fonctionnement prévisionnel sans aménagement de la D57

Les projets prévus à moyen et long terme (Plateforme de Villaroché, ZAC du Prés-Neufs...) vont conduire à des accroissements de trafic significatifs sur la D57 avec de très fortes augmentations de la charge du carrefour D57/D305 qui vont rendre de plus en plus compliqué l'insertion des mouvements depuis les entrées secondaires de la D305 avec le maintien de son aménagement à l'identique

Analyse prospective en scénario fil de l'Eau sans aménagement de la D57

		Scénario 2028 Bilan				Scénario 2040 Bilan			
		EPM		EPS		EPM		EPS	
STOP	D305 Est	1 file	92%	5sc	81%	5sc	98%	5sc	75%
	D305 Sud	1 file	92%	5sc	55%	23sc	98%	5sc	25%
	D305 Ouest	1 file	92%	5sc	92%	5sc	72%	7%	15sc
	D305 Nord	1 file	92%	5sc	92%	24sc	92%	24sc	15sc

Très fortes difficultés, en sortie de Réau, depuis la D305 pour s'insérer dans le trafic prioritaire de la D57

Avril 2025 covip



Synthèse des analyses avec aménagement de la D57

Les analyses prospectives montrent qu'en section courante la D57 peut être maintenue à une voie par sens sous réserve de prévoir les aménagements des carrefours comme repris sur ci-dessous. Le carrefour D57/D305 aménagé en giratoire (avec entrées Est et Ouest D57 élargies à 2 files à l'approche de l'anneau) permettra un bon fonctionnement de toutes les entrées de ce carrefour

Aménagements retenus sur D57

Synthèse des réserves de capacité des giratoires aux heures de pointe

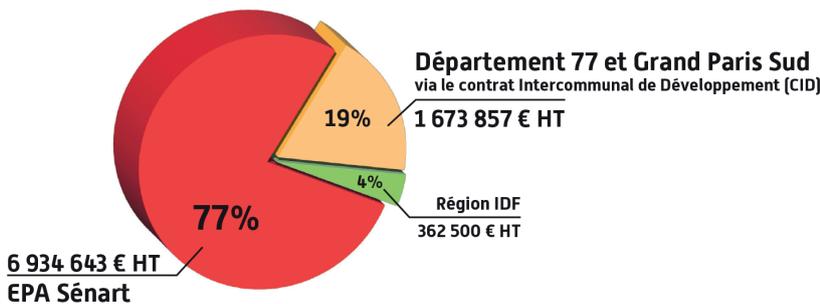
Surlargeurs de 35 m sur l'entrée RD57 Est

Surlargeurs de 35 m aux entrées de la RD57

		2035 - Scénario 1		2040 - Scénario 1	
		HPM	HPS	HPM	HPS
Test en "Peri Urbain"					
Giratoire RD57 / RD305					
Charge totale (07%)					
Rayon Int. : 17 m	E1: RD57 Est	1 file + Surlargeur 35m	70%	67%	65%
Anneau : 8 m (2 files)	E2: RD305 Nord	1 file	78%	81%	80%
	E3: RD57 Ouest	1 file + Surlargeur 35m	70%	74%	69%
Rayon Ext. : 25 m	E4: RD305 Sud	1 file	53%	78%	52%

Avril 2025 covip

Les travaux démarreront prévisionnellement en octobre 2025 pour une livraison de la première tranche en 2026 et du projet global en 2028. Le projet d'un montant total de 8 971 000 € HT est financé à plus de 77 % par l'EPA Sénart, soit 6 934 643 € HT.



La participation financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne s'élève à 1 673 857 € octroyés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement signé avec l'agglomération Grand Paris Sud et l'EPA Sénart.

La Région Île-de-France complète ce financement avec une enveloppe de 362 500 € au titre de la voie verte.

NOUVELLE PHASE DE CONCERTATION

PROJET D'AMÉNAGEMENT
DES PRÉS NEUFS GOLF
À RÉAU

COMMENT PARTICIPER DURANT L'ÉTÉ ?

Donnez votre avis et partagez vos idées !
Écrivez-nous à l'adresse mail ci-dessous :
concertation-pres-neufs-golf@epa-senart.fr

Retrouvez toutes les informations concernant
la concertation sur les sites web de la mairie
et de l'EPA Sénart et sur les réseaux sociaux
ou en flashant le QR Code.



SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

TEMPS DE RESTITUTION

Stand journée du patrimoine
de 14h à 17h en salle des Fêtes



www.epa-senart.fr



www.reau.fr



La Kermesse de l'école par l'APE

Samedi 14 juin, les enfants de l'école de Réau ont pu profiter d'une belle journée à la kermesse. Au programme : chants des enfants des classes de maternelle et CP en introduction, un beau moment pour débiter cette belle journée. Bravo aux enfants et merci aux maîtresses pour ce joli spectacle ! Les enfants se sont amusés aux différents stands mis en place : les plus traditionnels comme la pêche aux canards et le chamboule-tout, les jeux d'eau avec le jeu du Nerf et la course aux bateaux... De nouveaux jeux ont été proposés, comme le défi compteur, le tir à l'arc ou encore le jeu des pinces-bouchons. Ils ont également pu se faire maquiller par les mamans et Emma, du service civique, se régaler de bonnes barbes à papa et se faire photographier sur le stand Photobooth, organisé par Karen et Liza du périscolaire. Une super activité autour des abeilles et du miel, proposée par Mme Perez, enseignante de maternelle, a permis aux enfants de faire une extraction de miel et de déguster ce délicieux nectar.

Ils se sont amusés dans un château gonflable, et ont profité de l'animation de bulles géantes, menée par un pirate chevronné. Et bien sûr, la tombola avec de nombreux lots à gagner : Nintendo Switch Lite, appareil photo, entrées dans des zoos, accrobranches, loisirs, bien-être... De nombreux partenaires nous ont accompagnés encore cette année, nous les remercions chaleureusement. Et pour se régaler, de délicieuses spécialités antillaises proposées par le foodtruck Tropi'ka Délices, artisan local, basé à Villaroche. Merci au service technique ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont fait que cette fête soit belle pour les enfants. À l'année prochaine pour de nouveaux événements !



Chasse aux œufs et achat de vélos par l'APE

Le 5 avril dernier, c'est sous un beau soleil que s'est déroulée la première chasse aux œufs organisée par l'association APE de la Colombe. Le parc de la Mairie de Réau, embelli par des décorations festives, a accueilli de nombreuses familles pour cet événement. Les enfants ont pu décorer des petits sacs pour récupérer les œufs cachés, puis se divertir avec des châteaux gonflables. La vente de crêpes et de barbes à papa a toujours autant de succès auprès de tous ! Une vente de chocolats proposée à l'ensemble des réaltais a permis de récolter 320 euros. Les bénéfices réalisés permettront, d'acheter des vélos, dans le cadre du projet « Savoir Rouler ».



Une initiative qui a pour objectif d'apprendre à tous les enfants de l'école, la pratique du vélo, en respectant les règles de circulation.

Le nouveau bureau de Réau Sport Loisirs

L'association Réau Sport Loisirs vous dévoile son tout nouveau bureau :

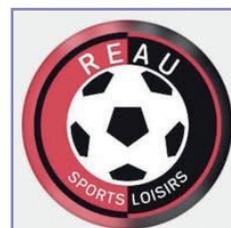
Président : COMTESSE Quentin

Trésorier : ACOULON Damien

Secrétaire général : COULON Nicolas

Secrétaire adjoint : COLUCCI Adrien

Petit rappel, des matchs de foot ont lieu tous les dimanches matins au stade de Réau. Si vous aussi vous aimez le football, n'attendez plus et inscrivez-vous !



Annonce vide-greniers par Réau Jeunes

A vos agendas ! L'association Réau Jeunes donne rendez-vous aux habitants le dimanche 21 septembre 2025, à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine, pour un vide-greniers couplé à un marché des créateurs. Une belle journée en perspective, placée sous le signe de la convivialité, du partage... et de la créativité ! Les flyers de l'événement ont déjà été distribués dans la commune. Si vous souhaitez réserver un emplacement, proposer vos créations ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter l'association par mail à reaujeunes@gmail.com ou joindre Méline par SMS uniquement au 06 15 81 13 99.

Un événement à ne pas manquer pour faire de bonnes affaires ou simplement flâner entre trésors du grenier et talents locaux !



Le vide-greniers du Comité des Fêtes



Dimanche 18 mai 2025, nous avons organisé notre premier vide-greniers. Nous avons pris les réservations jusqu'au dernier jour, ce qui nous a permis de rencontrer des exposants avant le jour J. Belle réussite avec au total 97 exposants, sous un soleil radieux. De nombreux visiteurs sont venus déambuler au cœur du vide-greniers. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé, exposants, visiteurs, bénévoles et partenaires. Grâce à vous, cette journée a été un véritable succès ! Une ambiance conviviale, de belles rencontres, des trésors dénichés, et un beau moment de partage pour toute la communauté ! A très bientôt pour une prochaine édition encore plus réussie !

(Le Bureau du Comité des Fêtes)

Le nouveau bureau du Comité des Fêtes

L'association du Comité des Fêtes de Réau souhaite également vous annoncer la création de son nouveau bureau, élu lors de l'Assemblée Générale du 22 mai 2025. Cette nouvelle équipe motivée et riche d'idées, a pour ambition de dynamiser la vie locale et de renforcer les liens entre les habitants à travers les événements conviviaux et festifs.

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : TEIXEIRA Christelle

Vice-Président : LIBERTI Serge

Secrétaire : LIBERTI Josette

Secrétaire adjointe : BREUILLER Vanessa

Trésorière : JEGAT Aurélia

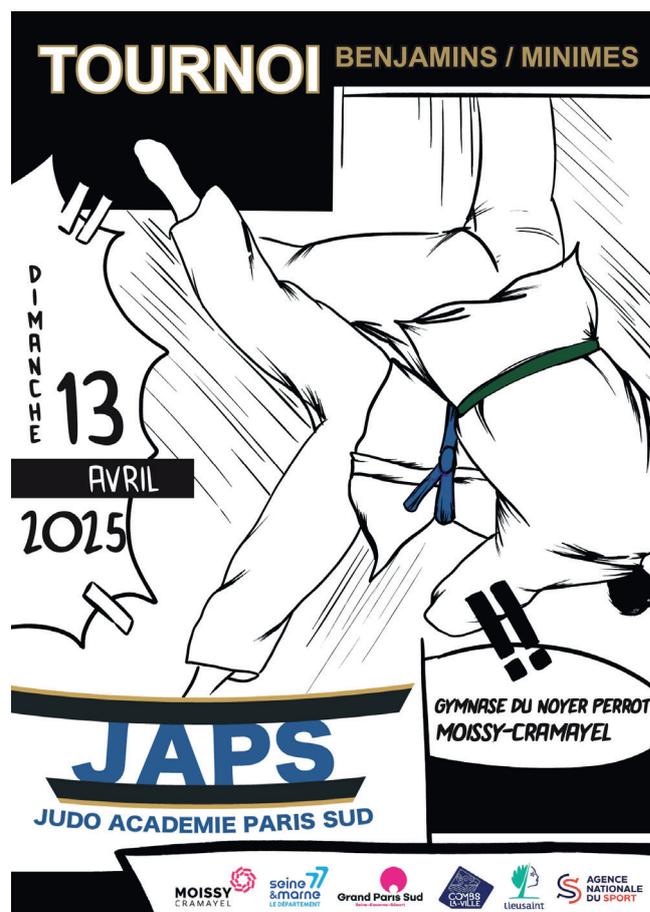
Chargé de communication : PONTONNIER David

Si vous aussi vous souhaitez vous investir pour votre commune en vous amusant, rejoignez-nous !



Moissy-Cramayel reçoit le tournoi de Judo (JAPS)

Le club de judo « JAPS » (Judo Académie Paris Sud) basé à Moissy-Cramayel a organisé, comme chaque année, son tournoi annuel. L'édition 2025 s'est déroulée les samedi 12 et dimanche 13 avril. Le tournoi JAPS est un tournoi unique en Île-de-France car il permet une approche ludique et pédagogique de la compétition, à travers la mise en place d'une formule adaptée, la gestion de l'arbitrage par les jeunes de la structure ainsi que leur participation à l'organisation. Plus de 500 combattants et 1700 spectateurs ont été accueillis, ce qui en fait l'évènement de sport de combat le plus important dans l'agglomération de Grand Paris Sud. Au-delà des compétitions, « JAPS » intervient auprès des groupes scolaires pour initier les plus jeunes à ce sport, porteur de belles valeurs. C'est notamment le cas du collège des Maillettes, au sein de la « classe Judo ». La municipalité a souhaité que le club puisse également intervenir à l'école de la olombe, à Réau, lors de la prochaine année scolaire. Le « JAPS » et la commune sont en discussion pour définir le format de cette prochaine collaboration. Nous tenons à féliciter tous les encadrants et bénévoles du club, et notamment Laïna Bodin, Benoît Gobbato et Mohamed Boukhebou, Président du Judo Académie Paris Sud (et ancien Réaltais !).



Les runs de Sénart, une belle réussite populaire !

Le marathon de Sénart, qui animait le 1^{er} mai, tous les ans, depuis le début des années 2000, a été remplacé, depuis quelque temps, par des courses plus courtes, offrant au plus grand nombre la possibilité de participer à une belle fête de la course à pied. L'édition 2025 fut en ce sens une formidable réussite. Trois courses étaient proposées :

- Les 5 kms nocturnes, veille du 1^{er} mai, non chronométrés, ont été l'occasion pour tous (en famille, entre amis, seuls) de venir courir ou marché
- Les 10 kms ont attiré plusieurs milliers de coureurs, avec une météo très clémente
- Enfin, les 23 kms, réservés aux coureurs plus agueris, ont également remporté un vif succès.



Plusieurs Réaltaises et Réaltais ont participé à l'une ou plusieurs de ces courses.

Un grand bravo aux services de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud pour l'organisation sans faille. Et rendez-vous en 2026 pour une nouvelle édition !

Lu dans la presse : Comment la commune de Réau est devenue un exemple de « boucle vertueuse » (Par Éric Van Overtveld)

Boucle vertueuse, transition énergétique, économie circulaire... Voilà autant de termes parfois abscons pour le grand public alors qu'à Réau, la transition est bien en marche, et en matière bien concrète. À l'initiative du maire (SE) de Réau, Alain Auzet, ancien pompier de l'Allianz Arena de Munich en Allemagne, cette boucle a été rendue possible grâce à la mise en place de la collecte des biodéchets, puis à leur valorisation.

LA RÉPUBLIQUE
de Seine-et-Marne

L'objectif est simple : transformer les déchets alimentaires des habitants en gaz vert, qui servira notamment à alimenter les camions de collecte et les véhicules de transport et de logistique du territoire en biogaz, une énergie 100 % renouvelable « Le terme de boucle vertueuse peut peut-être sembler un peu pompeux, mais c'est vraiment le cas à Réau, explique Alain Auzet.



Grâce à deux agriculteurs de Réau, le projet a été lancé et avec la station de méthanisation, c'était vraiment l'exemple de la boucle. Puis, il y a eu le déclenchement Normal Soup, dont l'objectif est de récupérer les biodéchets en collaboration avec Sénart Environnement, GRDF et la Caps (Communauté d'agglomération Grand Paris Sud), et d'inciter à terme les habitants à faire eux-mêmes leur tri et à composter. »

Lu dans la presse : Seine-et-Marne. Gens du voyage : ce maire en appelle aux ministres de la Justice et de l'Intérieur (Par Éric Van Overtveld)

Après l'arrivée de 150 caravanes sur sa commune, Alain Auzet, maire de Réau, a adressé un courrier aux ministres de la Justice et de l'Intérieur pour faire bouger les choses.

LA RÉPUBLIQUE
de Seine-et-Marne

C'était l'installation de trop. Après avoir vu des convois de caravanes s'installer sur le stade de la commune, à l'entrée de la zone d'activités, et enfin, sur le golf de Réau pour la troisième année consécutive, Alain Auzet, maire de Réau, a décidé, en début de semaine passée, de s'adresser directement aux ministres de la Justice et de l'Intérieur pour tenter de faire bouger les choses.



Lire la suite sur [La République de Seine-et-Marne réservé aux abonnés](#)



Bonne continuation aux futurs collégiens dans leurs nouvelles aventures scolaires !



Le goûter de fin d'année, la remise des diplômes

Le 20 juin, l'école de La Colombe a fêté la fin d'année en présence de Monsieur le Maire et de Mme Padua Élisabeth, Maire-Adjointe aux affaires scolaires et accompagnées de Nathalie Kleczinski et Virginie Padua, Conseillères Municipales. Les élèves de CM2 ont reçu une gourde personnalisée, une carte-cadeau Cultura, des goodies du Département et un livre offert par la directrice. Tous ont partagé viennoiseries et boissons fraîches offertes par la mairie. Bonne continuation aux futurs collégiens dans leurs nouvelles aventures scolaires !



Les élèves obtiennent avec brio leurs permis vélo

Comme chaque année, les élèves de l'école de la Colombe ont fièrement décroché leur "Permis Vélo", une étape importante pour devenir des cyclistes autonomes et responsables. Encadrée avec bienveillance par la police intercommunale, et tout particulièrement par Patricia, que nous remercions chaleureusement. Cette session a permis aux enfants de CM2 de revoir les règles essentielles de circulation à vélo et de les mettre en pratique avec sérieux... et enthousiasme ! Monsieur le Maire est venu leur remettre leurs diplômes et leurs médailles le 10 juin dernier. Ce dispositif, destiné aux élèves de CM2 et aux enfants du même âge en centres de loisirs, a déjà formé plus d'un million d'enfants en France depuis sa création. Grâce à cette formation ludique et citoyenne, nos jeunes cyclistes sont désormais mieux préparés à prendre la route en toute sécurité. Félicitations à eux pour l'obtention de leur permis, décroché haut-la-main !



Les brèves du Conseil Municipal

14 avril

Lors de la séance du 14 avril les élus ont :

- Approuvé une nouvelle convention d'intervention foncière entre l'EPA Sénart, l'EPFIF, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et la commune de Réau, concernant le secteur de développement dit de Villaroche.
- Décidé de candidater au F.A.C. (Fonds d'Aménagement Communal), auprès du département de Seine-et-Marne
- Décidé de supprimer un poste d'Adjoint au Maire
- Approuvé le compte de gestion et administratif 2024
- Approuvé l'affectation du résultat 2024
- Décidé de ne pas augmenter le taux de la part communale des taxes
- Approuvé les subventions aux associations
- Adopté le budget primitif 2025
- Approuvé le principe de fongibilité des crédits, dans le cadre du référentiel M57

19 mai

Lors de la séance du 19 mai les élus ont :

- Approuvé une demande de subvention au titre du Contrat d'Aménagement Régional (C.A.R.)
- Approuvé une convention de remise en gestion, dans le cadre des futurs travaux de la RD57
- Approuvé les objectifs et les modalités de la concertation préalable en vue de la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) dite « Prés Neufs/Golf »
- Approuvé une convention d'adhésion et transfert de compétence IRVE (bornes de chargement pour véhicules électriques) au SDESM, et décidé d'accorder au SDESM une autorisation d'occupation temporaire du domaine public
- Décidé de renouveler l'adhésion de la commune au FSL (Fonds de Solidarité Logement) pour l'année 2025
- Décidé d'adhérer à l'association « passeport civisme » pour l'année scolaire 2025/2026

Entretien des voiries : un changement d'époque, pas de volonté

Certains habitants nous font part de leur incompréhension concernant l'état des routes, des caniveaux ou des trottoirs, regrettant "le bon vieux temps" où une seule personne semblait tout entretenir, armée de son pulvérisateur. Mais ce temps-là, justement, est révolu. Il y a quelques années encore, les désherbants chimiques étaient massivement utilisés. Rapides et peu coûteux à court terme, ils permettaient à un seul agent d'intervenir sur l'ensemble de la commune. Mais cela, c'était avant. Avant que la loi n'interdise l'usage de ces produits toxiques qui polluaient les sols, les nappes phréatiques, l'air, et mettaient aussi en danger la santé des agents. Aujourd'hui, le désherbage se fait à la main ou à l'aide de techniques thermiques, bien plus longues à mettre en œuvre. Nos agents techniques redoublent d'efforts chaque jour pour entretenir l'espace public, mais ils ne peuvent pas être partout à la fois, et nous ne pouvons ni ignorer les lois, ni revenir en arrière.

Merci à chacun pour sa compréhension et son regard bienveillant sur un travail désormais plus lent... mais bien plus respectueux de notre environnement !



Nouveauté à la rentrée : Le passeport du civisme pour les CM1 et CM2

A partir de septembre, la commune de Réau met en place le Passeport du Civisme, un dispositif destiné aux élèves de CM1 et CM2 pour les sensibiliser, de manière concrète et positive, à leur rôle de futur citoyen. Ce passeport accompagnera les enfants tout au long de leur année scolaire. Il leur proposera une série de défis citoyens à relever :

- Participer à une action solidaire,
- S'investir dans la vie locale,
- Découvrir les institutions,
- Assister à une cérémonie commémorative,
- Adopter un comportement éco-responsable.

Et bien d'autres engagements au service du bien commun. Chaque action accomplie sera validée dans leur passeport, remis officiellement en début d'année scolaire.

Une cérémonie de valorisation aura lieu en fin d'année pour féliciter les élèves ayant rempli leur mission de jeune citoyen ! Ce projet, porté en collaboration avec l'école, les associations et la municipalité, vise à transmettre dès le plus jeune âge les valeurs de respect, d'engagement et de solidarité. Nous avons hâte de voir nos jeunes Réaltais relever ces beaux défis et s'approprier, à leur manière, les principes de la vie citoyenne !



De nouvelles boîtes à livres dans les hameaux !

Le 10 juin dernier, deux nouvelles boîtes à livres ont été installées à Réau : l'une à Villaroche, l'autre à Durdy, venant compléter celle déjà en place depuis plusieurs mois au parc de la mairie. Ce projet de longue haleine, initié en 2020, trouve enfin son aboutissement grâce à une belle collaboration entre générations et acteurs locaux. À l'origine, ce sont les jeunes élus du précédent Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui avaient imaginé ces boîtes à livres, avec le soutien des élus municipaux. Mais entre-temps, la crise sanitaire, les confinements successifs, le manque de matériel et le renouvellement du CMJ ont retardé sa réalisation. Pour ne pas laisser l'idée à l'abandon, le CMJ a accepté que l'association Réau Jeunes prenne le relais. Avec une subvention exceptionnelle de 500 €, elle a pu concrétiser le projet. Plusieurs habitants se sont mobilisés, des élus, les services techniques avec une mention spéciale à M. David, qui a fabriqué les portes avec soin. Ces boîtes à livres sont aujourd'hui un accès supplémentaire à la culture, dans le bourg, mais également dans deux des hameaux, le Plessis-Picard étant déjà doté d'une boîte à livres. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette belle initiative.





Horaires élargis déchetterie de Réau Du 23 juin à la mi-août

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Du 23 juin à mi-août 2025 Horaires élargis pour les déchèteries du Mée-sur-Seine et de Réau durant la fermeture de la déchèterie de Savigny-le-Temple	Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Réau	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
	Savigny-le-Temple	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

En raison de travaux en cours à la
déchetterie de Savigny-le-Temple.

Scannez ce QR code pour
Plus d'informations
concernant les travaux
sur nos déchèteries



Nous répondons également
à vos questions au

N° Vert 0 800 814 910

Appel gratuit du lundi au vendredi (hors jours fériés)
de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi)

Nuisances sonores : ce qu'il faut savoir !

Parce que bien vivre ensemble passe aussi par le respect de la tranquillité de chacun, la réglementation encadre les activités bruyantes réalisées par les particuliers. Bricolage, jardinage ou rénovation : attention aux horaires ! Les créneaux autorisés sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : uniquement de 10h00 à 12h00

Ces horaires concernent notamment l'utilisation d'engins bruyants comme les bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, tondeuses, tronçonneuses ou encore les systèmes d'irrigation. Veillons à préserver le calme du voisinage, surtout les week-ends ! Par ailleurs, les travaux d'entretien ou de réparation de véhicules (réglage de moteurs, vidange, mécanique...) sont strictement interdits sur la voie publique, sauf en cas de panne fortuite nécessitant une réparation rapide pour remettre le véhicule en service.

Des tolérances sonores sont cependant admises lors fêtes suivantes :

- Fête nationale (14 juillet)
- Fête de la musique (21 juin)
- Réveillon du Nouvel An (31 décembre)

Le Maire peut également fixer des conditions particulières pour les fêtes locales. En cas de manifestations sonorisées, une demande doit être faite en conformité avec l'article 11 de l'arrêté préfectoral, mentionné ci-dessous. De plus et selon l'Article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut réprimander les atteintes à la tranquillité publique dont les bruits, troubles du voisinage.



Marché des créateurs

Dimanche 21 septembre 2025

De 8h à 17h

Salle des fêtes de Réau

Buvette, crêpes et food trucks

Vide-greniers

par Réau Jeunes



Réau jeunes organisera son
vide-grenier annuel sur le
parking de la salle des fêtes
de Réau

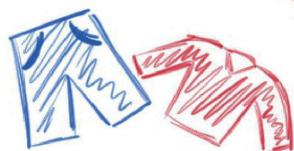


Le Dimanche 21 Septembre 2025

De 8h à 17h



Buvette, crêpes et Food-truck
prévus sur place



Venez nombreux !!!



Annnonce et programme des Journées Européennes du Patrimoine



15^{ème}
édition

PROGRAMME DESTINATION RÉAU SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

ÉGLISE SAINT-JULIEN

Samedi 18h30 Messe Dominicale - **Dimanche 14H-17H** Portes ouvertes

L'église de Réau construite au XIII^{ème} siècle, classée au patrimoine historique, vous ouvre ses portes . Une belle occasion d'entendre résonner dans le clocher carré coiffé en bâtière, la cloche, fondue en 1537.

La FERME d'Éprunes Samedi et dimanche 10H-18H

Producteur de pommes de terre depuis 1920, venez à la rencontre de toute la famille Proffit qui vous proposera ces **5 variétés de pomme de terre** made in Réau. Leur distributeur automatique vous permettra d'acheter des produits locaux tout le week-end !

Musée Aéronautique et Spatial SAFRAN

Samedi et Dimanche 10H-18H . Restauration rapide Food trucks

Visites du musée , Drones, Simulateurs adultes et enfants, **simulateurs rafale - boeing 777 - P47**
Fusées à eau pour les enfants, Démonstration motos anciennes et voitures, **planétarium, concert live ..**
et d'autres animations !!

Domaine des Macarons de Réau Samedi et dimanche 10H -18H

Magasin , salon de thé , Épicerie fine, Restauration **SNACKING** sur place les midis
ANIMATIONS SUR PLACE LES 2 JOURS - ENTRÉE LIBRE

Les **Barbiers fous** posent leurs tentes au Domaine pour vous faire découvrir leur nouveaux **jeux des croisades** : cornhole, labyrinthe, lancer de haches, casse tête ..

Mini Marché artisans - producteurs, Tir à l'arc Blason Briard (2€ les 12 flèches),
initiation aux arts **du cirque** (les après-midis), Maquilleuse pour les enfants, ateliers créatifs...

LE SAMEDI : 16h - 18h : **CONCERT de Blue Cotton**

Trio guitare, basse et voix aux couleurs Pop/Folk/Soul : Amy Winehouse, Selah Sue, Stevie Wonder, Duffy...

UNIQUEMENT LE DIMANCHE :

10h-18h **Balade à poney** (2€ le tour)

12H00 - 13H30 : **Concert de Holy and the Loop** Des "Swinging Sixties" à nos jours ... De Piaf à Beyoncé !

15H00-15h45 : **Fanfare Mamouth** 16H00-18H00 : **Concert Slice of us** Trio pop rock guitare et voix...

SALLE des FÊTES

Samedi soir à partir de 22h : FEU D'ARTIFICE !!

Venez participer à la retraite aux flambeaux et assister au Feu d'artifice incontournable Réaltais!

Dimanche 9H -17H : BROCANTE et Grand marché de CRÉATEURS,

organisé par Réau Jeunes, avec des confections **FAIT MAIN** insolites!

Mais aussi : jeux pour les enfants et **Fanfare Mamouth** de 16H00 à 16H45 !

Food truck Tropika Délices spécialités Antillaises et stand de boissons /crêpes !



 **DESTINATION RÉAU**

SAMEDI ET DIMANCHE on découvre RÉAU :
GRATUIT en **BUS VINTAGE** de 12h à 18h
Le **Dimanche** en calèche de 14h à 18h

INFOS ET CONTACTS Harmony (par sms) : 06 06 72 85 82



Mairie de Réau: 01 60 60 85 55



FEU D'ARTIFICE DE RÉAU

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Rendez-vous à 21h à l'École de la Colombe

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025
Rendez-vous à 22h au stade

